

Je respecte les règles de vie de mon école.

Dès mon arrivée à l'école :

- Au plus tard à la sonnerie de 8h25 et de 13h35, je rentre seul(e) dans le préau. (art. 15)
- Je me mets rapidement et calmement en cortège.

Pendant la récréation :

- Je joue dans les limites de la cour ou du terrain.
- Je respecte les adultes et les autres élèves. (art. 4 al. 1 et 2)
- Je mets les déchets dans les poubelles.
- Je demande pour aller aux toilettes et je les utilise avec propreté.
- Par temps sec, je peux jouer avec une balle mousse sur le terrain.
- Je ne lance ni terre, ni cailloux, ni bouts de bois et ni boules de neige.
- Je porte une veste à capuchon en cas de pluie.
- Il est interdit de grimper sur les barrières, sur les murs et sur le sapin, de marcher sur la pelouse et de jouer dans le sable.

Dans les corridors :

- J'enlève ma casquette à l'entrée de l'école.
- Je me déplace dans le calme et en marchant.

A la fin de l'école :

- Après la sonnerie, je sors calmement de l'école et du préau car l'école est fermée durant la pause de midi et à la fin des cours. (art. 7 al. 1)

Marcolet Signature de l'élève : _____

Signature des parents : _____

Document lié au Règlement interne de l'EPS de Crissier